

L'évaluation en Histoire

L'évaluation sommative

Il n'y a pas d'examen en Histoire, la réussite finale dans le cours est déterminée en fonction des épreuves sommatives (3 ou 4) passées durant l'année.

Celles-ci s'organisent après que les concepts suivants aient été vues en classe :

- 1) Migrations
- 2) Stratification sociale
- 3) Démocratie et autres systèmes politiques

Durant celles-ci, les quatre compétences du cours seront évaluées et, en fin d'année, certifiées.

C1 : Intégration des savoirs
C2 : Critiquer et se poser des questions
C3 : Synthétiser
C4 : Communiquer

Les compétences « Synthétiser » et « Communiquer » seront regroupées pour plus de pertinences

Toute absence à l'une de celles-ci implique une justification médicale. L'épreuve sera à repasser le premier cours qui suivra cette évaluation.

Comment sont-elles préparées?

La première démarche reste bien sûr ta participation et ton implication dans le cours. Au minimum, il convient de relire les cours précédents avant de se présenter en classe. Cela permet de garder la structure des leçons en tête, de prendre conscience de la démarche qui l'accompagne, de comprendre et de mémoriser les savoirs et savoir-faire qui y sont mobilisés.

L'évaluation formative est le second moyen de se situer face à ses apprentissages. Cette évaluation peut prendre la forme d'une interrogation classique, mais s'opère aussi en classe par le biais d'exercices cotés où le professeur, en fonction de tes questions et des difficultés qu'il constatera, pourra te guider vers leurs acquisitions.

Une période sera aussi consacrée à la préparation de l'évaluation sommative. Elle consistera en la réalisation d'un dossier de révisions où tu pourras t'exercer face à la matière vue et où tu pourras réaliser tes synthèses tout en étant guidé pour parfaire ta préparation.

L'évaluation certificative

Celle-ci consiste en la moyenne des épreuves sommatives passées durant l'année. Les résultats sont alors communiqués par compétences. La réussite finale dans le cours est octroyée si la moyenne de l'année est supérieure à 50 %.

Nous avons pris connaissance du document présentant la façon dont l'élève sera évalué durant l'année et de la façon dont la réussite sera ou non octroyée,

L'élève,
(Signature)

Ses parents ou tuteurs légaux
(signatures)